



NOTE D'INFORMATIONS CATEGORIES U6 À U9 (G + F)

1) NOUVEAUTE SAISON 24-25 : UTILISATION DU LOGICIEL FAL (Football Animation Loisir)

Pour cette saison 2024/2025, nous vous informons de la mise en place d'un nouveau logiciel qui va permettre la gestion et la régulation des plateaux U6 à U9 (garçons et filles).

Cet outil répond à un réel besoin de structuration et d'harmonisation des rassemblements débutants sur notre territoire.

De plus, il va également faciliter vos démarches et nous assurer un meilleur suivi de la pratique.

2) OBJECTIFS ET INTERETS DE CE LOGICIEL FAL

- Meilleure traçabilité et traitement des informations
- Interface qui centralise toutes les données
- Responsabilisation des clubs / outil qui répond aux besoins des clubs
- Assurer un suivi de la pratique et réaliser les ajustements nécessaires
- Meilleur cadrage et organisation de la pratique

3) ROLE DU REFERENT DU CLUB D'ACCUEIL

Avant le début du plateau :

- S'informer des équipes présentes sur mon plateau en me connectant sur le logiciel
- Récupérer les documents présents sur l'interface et permettant le bon déroulement du plateau (voir tutoriel FAL)
- Me reconnecter sur l'interface la veille ou l'avant-veille du plateau afin de m'assurer qu'il n'y ait pas eu de modifications d'équipes sur mon plateau (absences, désistements)
- Prévoir une collation pour les équipes participantes (voir cahier des charges pour l'accueil des plateaux)

Pendant le déroulé du plateau (jour J) :

- Accueillir et organiser le plateau en lien avec l'équipe technique et dirigeante du club dans les conditions prévues par les règlements généraux (respect lois du jeu, nombre de joueurs, temps de jeu...)
- Réaliser et mettre en place les terrains dans les dimensions prévues par les règlements de la pratique U6/U7 et U8/U9
- Veiller au bon déroulement des rencontres (gestion des rotations et respect du format prévu)



Après le plateau :

- Récupérer les feuilles de match des équipes participantes puis remplir la feuille bilan du plateau et déposer l'ensemble de ces documents sur le logiciel FAL
- Ajouter des notes ou commentaires sur l'esprit général du plateau, le respect des lois du jeu ainsi que sur le niveau des équipes participantes (en cas de différences de niveau constatées entre le niveau d'engagement et le niveau affiché sur le terrain)

4) ROLE DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

- Coordination et harmonisation de la pratique U6 à U9 sur l'ensemble du territoire
- Traiter les données renseignées sur l'interface FAL par les référents clubs en charge de l'accueil et l'organisation des plateaux
- Imposer le changement de niveau d'une équipe n'évoluant pas au niveau dans lequel elle devrait évoluer
- Former l'encadrement en charge du football des enfants dans nos clubs
- Conseiller et accompagner nos référents clubs dans la gestion et l'organisation des plateaux
- Superviser l'organisation et le bon déroulement des plateaux U6 à U9

5) ORGANISATION DE LA PRATIQUE DU FOOTBALL DES ENFANTS

- **Nouveauté 24-25 :** les clubs doivent engager leurs équipes U6 à U9 directement via le logiciel FAL qui sera utilisé spécifiquement pour la programmation des plateaux. Une procédure et des tutoriels vous seront mis à disposition afin de faciliter votre navigation. Nous vous demandons d'adresser une copie de votre organigramme à la commission football animation.
- Nous informons les clubs que le délai pour s'engager est fixé **au 6 septembre 2024** pour l'ensemble des catégories U6 à U9. **Si le club ne respecte pas ce délai, l'engagement sera pris en compte après les vacances scolaires de la Toussaint.**
- **Nouveauté 24-25 :** pour la saison 2024/2025, le District vous donne la possibilité de sélectionner sur le logiciel FAL le site de votre choix de participation aux plateaux par niveaux (Niveau 1, 2 et 3) pour chaque année d'âge.
- Tous les plateaux U6 à U9 se dérouleront les samedis matin.
Deux créneaux de convocation seront proposés :
 - Convocation à **8h30** – début à **9h** et fin à **10h30**
 - Convocation à **10h30** – début à **11h** et fin à **12h30**



- **Pour la catégorie U6/U7, nous vous rappelons que le format de pratique à 4 contre 4 sera instauré sur l'ensemble du territoire, pour la catégorie U8/U9 le format de la pratique restera encore pour cette saison à 5.**
- 2 équipes maximum par club seront convoquées sur un même créneau. (Si le club à 4 équipes U9, il pourra répartir ses équipes sur deux créneaux si deux horaires sont proposés ou sites différents).
- **16 équipes maximum seront convoquées sur un seul créneau.** Le principe donc du « 1^{er} arrivé 1^{er} servi » sera appliqué. Nous vous demandons donc de faire preuve de réactivité lors de la diffusion des sites. Dès que le nombre de 16 équipes est atteint, le créneau ne sera plus disponible et ne sera également plus visible sur l'interface FAL Il vous faudra donc vous diriger vers un autre site.
- En cas de forfait d'une ou plusieurs équipes, les clubs doivent **en informer en priorité le référent club chargé de l'organisation du plateau et mettre en copie par mail la Commission Football Animation au plus tard le mercredi soir** depuis leur boîte mail officielle, *(sous peine d'amendes financières prévues aux règlements sportifs)*.

6) MISE EN PLACE D'INTERCLUBS

- Des **interclubs** sont prévus par catégorie sur la base du volontariat, selon les dates indiquées sur le calendrier FA. Ainsi, le club souhaitant faire pratiquer ses équipes U6 à U9 chaque samedi, en aura la possibilité en déclarant un interclub sur les dates prévues à cet effet.
- Un document type interclubs devra être renvoyé pour homologation (10 jours avant minimum) sous réserve de la disponibilité des terrains.

7) ORGANISATION DE LA PRATIQUE FEMININE U6 A U9

- Des plateaux seront organisés et réservés aux licenciées U6 à U9 Filles (possibilité d'y inclure des U10 Filles débutantes) les samedis matin.
- Deux créneaux de pratique seront également proposés avec un créneau réservé aux catégories U6/U7/U8 F et l'autre créneau, aux catégories U9/U10 F.
- Les catégories EFF ont également la possibilité de mettre en place des interclubs sur les dates prévues à cet effet en remplissant le document type.